

24 mars 2026

Procès-verbal du Conseil d'école.

Membres :

Enseignants :

M. Marc AUBERTIN, Directeur
Mme. Virginie LECOMTE
M. Sébastien GENDERA
Mme. Mylène MAFFEIS
M. Jérôme STRACH
Mme. Lara DE ALMEIDA

Représentants municipaux :

M. Antoine FALCHI, Maire
Mme Audrey VIAL, Adjointe au Maire

Parents d'élèves élus :

Mme. Maeva DUBOIS JULIEN
M. David GAUTIER
Mme. Cynthia FORICHON
Mme. Claire PARISET
Mme. Margaux BARDIN
Mme. Laura FAZZARI

Membres excusés :

Mme. Audrey FIORINI
Mme. Emmanuelle DELIEGE
Mme. Déborah VALOGGIA

Ordre du jour.

- Projet d'école.
- Effectifs prévisionnels pour 2026/2027.
- Bilan partiel de l'activité natation.
- Résultats des élèves au collège.
- Bilan de la classe de neige.
- Travaux à prévoir dans l'école.
- Remerciements.
- Bilan financier.

La séance débute à 16h30. Les points de l'ordre du jour sont successivement abordés.
Le Président de la séance prie l'assemblée de bien vouloir excuser Mme Audrey JACOBY, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Hayange.

1. Projet d'école

Le projet d'école porte sur 3 points.

- L'Education au développement durable : les élèves sont encore peu informés de tous les problèmes liés à l'environnement et au développement durable, même s'ils ont quelques connaissances sur le sujet.
- Le développement du vécu au niveau culturel : les élèves sont culturellement peu favorisés. Ils n'ont que peu d'occasions, au niveau parental, de se rendre dans un musée ou une salle de spectacle et de découvrir le(s) domaine(s) artistique(s).
- La résolution de problèmes : domaine régulièrement travaillé mais dont les résultats aux évaluations restent perfectibles. Une mise en place d'une activité systématique avec créneau dédié définie lors de la participation de l'école au programme de constellation mathématique est pérennisée.

Ces trois points sont donc travaillés.

Pour le premier point, le projet autour de la création d'un arboretum est relancé cette année, la plantation s'est déroulée le 13 novembre pour les élèves de CP. Le suivi des arbres plantés les années précédentes concernera tous les élèves.

Pour le deuxième point, des actions ont déjà été menées.

Les classes de CP, CE1, CE1-CE2 et CE2-CM1 ont assisté le 7 novembre à une séance de cinéma délocalisée dans le cadre du Festival du Film italien de Villerupt.

Toutes les classes ont rencontré Frédéric Zeitoun, parolier, chroniqueur et chanteur le 6 février 2026. Ils ont pu dialoguer et chanter avec lui. Cette rencontre a été proposée et financée par le centre socioculturel Le Sillon.

Les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 ont assisté à un spectacle le 13 mars à l'Arche de Villerupt.

Les classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 sont engagées dans un travail autour des chansons en collaboration avec la bibliothèque municipale.

Toutes les classes sont engagées dans un partenariat avec cette même bibliothèque concernant la littérature et les écrits en langue française.

Tous les classes bénéficieront d'un spectacle théâtral en langue anglaise le 10 avril 2026.

La classe de CM2 est engagée dans un projet autour de la chanson avec deux chanteurs. Les rencontres sont prévues les 30 et 31 mars. Ce projet monté en collaboration avec le centre socioculturel Le Sillon et financé par ce dernier se conclura par un concert à l'Arche le 7 juin 2026.

Pour finir, les élèves volontaires participent à un « atelier chorale » dont l'objectif final est un spectacle prévu le 12 juin 2026.

Pour ce qui est de la prise en charge des prestations, l'association de parents d'élèves a financé partiellement la sortie à Villerupt et financera partiellement le spectacle en langue anglaise.

Pour le troisième point, des activités spécifiques ont été mises en place pour améliorer les résultats en résolution de problèmes. Elles consistent en des activités quotidiennes basées sur plusieurs méthodes qu'elles soient traditionnelles sur papier ou vidéoprojetées. Citons, par exemple le projet « Maths hebdo » qui propose pour tous les niveaux des séries de problèmes sur un thème hebdomadaire.

2. Effectifs prévisionnels pour 2026/2027.

Les inscriptions en CP ne sont pas encore réalisées. En tenant compte des élèves quittant l'école et des effectifs de grande section, l'effectif prévu est de 130 élèves. S'ajouteront deux nouveaux élèves entrant au CP et une élève de CM1 dont les familles ont contacté l'école. Cela mènera donc à 133 élèves.

3. Bilan partiel de l'activité natation.

Les élèves de CE1/CE2 et de CE2/CM1 ont terminé leur cycle natation alors que les élèves de CP, CE1, CM1/CM2 et CM2 arrivent bientôt au terme du leur.

Les conditions d'organisation de ces cycles natation ne sont pas du tout satisfaisantes.

Le nombre de maîtres-nageurs reste limité à 3, la communauté de communes n'essayant pas de recruter un quatrième maître-nageur. Cela empêche l'utilisation simultanée des deux bassins. De ce fait, il faut organiser le planning en fonction du nombre d'élèves par classe, le petit bassin ne pouvant pas accueillir plus de 39 élèves.

Par conséquent, les élèves de CM1/CM2 et CM2 n'utilisent que le grand bassin. Les autres niveaux utilisent les deux bassins, à raison de 20 minutes chacun. La capacité maximale est souvent atteinte et le non dépassement de la jauge n'est possible que par l'absence de certains élèves (dispense ou maladie).

Cette situation dure depuis plusieurs années et ne permet pas de réaliser un apprentissage efficace de la natation alors que cela est une priorité ministérielle.

Les enseignants se concerteront au cours de la période 5 pour décider la poursuite ou non de l'activité natation dans ces mêmes conditions.

4. Résultats des élèves au collège.

Le collège a communiqué les résultats du premier semestre des anciens CM2. Les résultats sont conformes à ce qui était attendu. La moyenne générale des élèves est en hausse par rapport à celle de l'année dernière (résultats des élèves scolarisés en privé non pris en compte) et s'élève à 14,9/20.

5. Bilan de la classe de Neige

M. Strach et M. Gendra ont réalisé un travail conséquent afin de permettre aux élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 de partir une semaine en classe de neige. Les enfants ont fait du ski, ont passé les diplômes de l'école de ski, ont parcouru la montagne, ont découvert le milieu montagnard... Tous ont été volontaires et persévérants, tous ont accompli l'ensemble de leurs séances de ski.

M. Gendra et M. Strach ont présenté un compte-rendu détaillé de cette semaine passée à Valloire. Tout s'est bien déroulé, la satisfaction des élèves et de leurs parents, ressentie par l'intermédiaire du Blog de l'école, entre autres, semble être totale, il n'y a pas eu d'incident particulier. Les conditions climatiques ont été favorables, aucune consultation médicale n'a été nécessaire sur place.

Comme chaque année, l'école a recherché toutes les solutions pour limiter le coût de cette sortie. L'association de parents d'élèves fournit un travail considérable dans la récolte de fonds en organisant des actions qui concernent l'ensemble des résidents boulangeois. La municipalité attribue également une subvention pour ce départ, subvention non définie précisément actuellement, le budget n'ayant pas été voté.

Cette classe de neige conclut la scolarité élémentaire de chaque enfant passant par l'école du village et fait découvrir à chacun un milieu différent ainsi que la vie en collectivité,

l'entraide et la coopération, expérience qui ne se renouvellera jamais pour certains élèves. Ce séjour permet, de plus, le développement de l'autonomie individuelle de chacun.

Ce séjour a aussi permis un échange entre l'école boulangeoise et des écoliers guyanais. Les élèves ont pu échanger avec leurs homologues et découvrir leur mode de vie, le fonctionnement de leur école et des anecdotes sur la vie quotidienne dans ce département lointain. Les échanges ont été très enrichissants.

6. Travaux à prévoir dans l'école.

- La façade de l'ancien bâtiment présente des fissures avec décollement de béton, surtout au niveau des fenêtres. Pourrait-on procéder à une vérification de ces parties, afin qu'aucun gravât ne tombe dans la cour ?
- Le conseil remercie la municipalité pour le comblement des quelques trous qui étaient apparus sur le bitume de la cour.
- Le personnel d'entretien vide parfois les seaux d'eau sous le préau côté rue du Conroy. Pourrait-on éviter ce genre de pratiques qui peuvent occasionner glissades et chutes des élèves ? Les enseignants notent que l'entretien des locaux est pour le moment très satisfaisant.
- Les abords de l'école sont particulièrement sales le lundi matin. Pourrait-on demander aux services techniques de passer dès 7h30 tous les lundis afin de proposer des alentours propres ?

7. Remerciements.

Le Conseil remercie la municipalité pour les travaux effectués et les subventions allouées. Le Conseil remercie également l'association des parents d'élèves pour les aides financières qu'elle apporte, en tout premier lieu pour l'aide au financement de la classe de neige.

Le Conseil remercie l'association socio-culturelle « Le Sillon » pour son partenariat avec l'école. Cette association permet aux enfants de découvrir le milieu artistique en bénéficiant d'interventions de qualité.

Le conseil remercie également M. Thierry Rizzolo pour son implication dans les échanges bibliothèque municipale-école et pour son accompagnement au niveau de la chorale.

8. Bilan financier

Sur le compte de L'ASE Ecole Victor Hugo : 19 936,19 € dont 18 600,86 € affectés au financement de la classe de neige.

Remarques :

- Les parents d'élèves notent les incivilités concernant le stationnement automobile des parents aux alentours de l'école. Le stationnement est anarchique, l'accès pompiers est très souvent encombré... Monsieur le Maire répond que plusieurs solutions ont déjà été testées, comme la mise en place d'une interdiction de circuler aux heures d'entrées et de sorties des classes, sans que cela soit réellement efficace, certains parents ne les respectant pas. La configuration du quartier ne favorise pas l'organisation de la circulation.
- Le président demande si des informations complémentaires sont disponibles concernant le projet d'intervention des pompiers pour une sensibilisation aux premiers secours. Monsieur le Maire répond qu'il ne peut donner d'informations pour le moment mais qu'il va demander à ses services s'ils en possèdent.